

Bulletin d'adhésion 2024

Informations sur l'adhérent(e) :

CIVILITÉ :

NOM :

PRÉNOM :

SITUATION DE FAMILLE :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

ADRESSE MAIL :

TÉL. FIXE : TÉL. MOBILE :

L'adhérent(e) est :

- PÈRE / MÈRE
 PARENTS (AUTRE) TUTEUR
 AMI / FAMILLE / BIENFAITEUR
 PERSONNE BÉNÉFICIAIRE
EN SITUATION DE HANDICAP

Renseignements concernant la personne accompagnée par l'Association :

NOM ET PRÉNOM : DATE DE NAISSANCE :

ÉTABLISSEMENT(S) FRÉQUENTÉ(S) :

EN ATTENTE D'UNE PLACE :

Bulletin d'adhésion à retourner, dûment complété, par courrier ou par mail :

L'adhésion fait l'objet d'une déduction fiscale de 66% du montant, dans la limite de 20% du revenu imposable. La cotisation revient alors à 27.20 € pour toute personne imposable à l'impôt sur le revenu.

J'adhère pour **80 €** à l'Adapei du Morbihan, **par chèque** (possibilité de payer en plusieurs fois) libellé à l'ordre de l'Adapei du Morbihan, Siège social - 2 allée de Tréhornec - BP 116 56 003 Vannes Cedex, accompagné de ce bulletin d'adhésion complété.

J'adhère pour **80 €** à l'Adapei du Morbihan, **par virement bancaire** (Crédit Coopératif)
IBAN : FR76 4255 9100 0008 0116 2052 552

Adhérer à l'Adapei du Morbihan, c'est :

- * Accéder aux chèques vacances Unapei / ANCV (sous conditions),
- * Accéder au nouveau dispositif de séjours de vacances,
- Bénéficier du soutien des actions de l'Unapei auprès des pouvoirs publics,
- Recevoir la revue «Vivre ensemble» (à raison de 4 numéros par an).

Date et Nom/Prénom

J'accepte que mes données soient recueillies et traitées par l'Adapei du Morbihan (1).

J'accepte de recevoir, par courriel, des informations de l'Adapei du Morbihan.

J'accepte d'être abonné(e) à la newsletter associative.

Je suis intéressé(e) pour du bénévolat (sortie loisirs du samedi, opération brioches annuelle, ...).

J'accepte que mes données puissent être transmises à notre partenaire UDAF.

(1) Les informations recueillies, traitées par l'Adapei du Morbihan, et protégées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, sont nécessaires aux fins d'adhésion et de communication entre l'association et l'adhérent. Elles seront conservées pendant une durée d'un an sous réserve de reconduction de l'adhésion. Pour tout renseignement, s'adresser au délégué à la protection des données de l'association auprès duquel vous pouvez exercer vos droits, conformément au RGPD : dpo@adapei56.net